

Mouvement INTRA Académique 2023 CALENDRIER

Mis à jour le 12 mars

Du mercredi 15 mars à 12h au vendredi 31 mars à midi :

Saisie des vœux sur Siam (20 vœux maximum).

Lundi 3 avril : Téléchargement des confirmations des demandes de mutation via SIAM.

Vendredi 7 avril, date limite pour retourner les documents suivants :

- 🖣 Dossiers handicap, médicaux et sociaux ;
- Fiches de candidatures à un poste spécifique académique (SPEA) ;
- Substitutions de participation au mouvement (accusé de réception) ainsi que pièces justificatives (préférences des TZR également).

Du 5 mai au 22 mai :

Affichage des barèmes hors bonifications médicales et sociale ;

Jusqu'au 18 mai :

- Demande de mutation tardive ou annulation ;
- Contestations éventuelles par les personnels.

Vendredi 16 juin : Résultat du mouvement

A partir du 16 juin et jusqu'au 30 juin : recours

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO pour vous aider dans vos différentes démarches jusqu'au bout.